



**PRÉFÈTE
DE LA MAYENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la citoyenneté
Bureau des procédures environnementales
et foncières**

ARRÊTÉ n° 53-2025-05-20-00005 - du 20 mai 2025

modifiant l'arrêté n° BPEF-2023-0023 du 21 juin 2023 portant renouvellement
de la commission locale de l'eau (CLE)
du schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin versant de la Mayenne

La préfète de la Mayenne,
Chevalier de la Légion d'honneur

VU le code de l'environnement, Livre II, Titre Ier, notamment ses articles L. 212-4 et R. 212-29 et suivants ;

VU l'arrêté préfectoral n° BPEF-2023-0023 du 21 juin 2023 portant renouvellement de la commission locale de l'eau du schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Mayenne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 3 septembre 2024, régulièrement publié, portant délégation de signature à M. Ronan LÉAUSTIC, secrétaire général de la préfecture de la Mayenne, sous-préfet de l'arrondissement de Laval, arrondissement chef-lieu et suppléance de la préfète de la Mayenne ;

VU le courrier de désignation de l'association Mayenne Nature Environnement en date du 17 février 2025 ;

VU le courrier de désignation de la chambre d'agriculture du Maine-et-Loire en date du 20 mars 2025 ;

VU le courrier de désignation de la chambre d'agriculture de la Mayenne en date du 1er avril 2025 ;

VU le courrier de désignation de la chambre d'agriculture de l'Orne en date du 15 avril 2025 ;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu lieu de procéder à la mise à jour de la composition de la CLE du SAGE Mayenne pour la durée du mandat restant à courir ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture de la Mayenne ;

ARRÊTE

L'arrêté préfectoral n° BPEF-2023-0023 du 21 juin 2023 portant renouvellement de la commission locale de l'eau du schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin versant de la Mayenne est modifié comme suit (**modifications en gras, souligné**) :

Article 1^{er} : la composition de la commission locale de l'eau pour l'élaboration, la révision et le suivi de l'application du schéma d'aménagement et de gestion des eaux sur le bassin versant de la Mayenne est établie comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

1) Collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux (35 représentants) :

o Au titre de chaque région concernée

- Stéphane PERRIN Conseil régional de Bretagne
- Pierre VOGT Conseil régional de Normandie
- Daniel GENDRY Conseil régional des Pays-de-la-Loire

o Au titre de chaque département concerné

- Sylvie SERAIS Conseil départemental de l'Orne
- Louis MICHEL Conseil départemental de la Mayenne
- Gérard DUJARRIER Conseil départemental de la Mayenne
- Nooruddine MUHAMMAD Conseil départemental du Maine-et-Loire
- Bernard DELAUNAY Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine
- Jacky BOUVET Conseil départemental de la Manche

o Au titre des représentants nommés sur proposition des associations départementales des maires concernées

- Marc-Antoine DRIANCOURT Communauté de communes Vallées du Haut-Anjou, Maine et Loire
- Arnaud HIÉ Maire de Briollay, Maine-et-Loire
- Stéphane LELIÈVRE Maire de Barenton, Manche
- Alain DILIS Communauté de communes du Mont des Avaloirs, Mayenne
- Jean-Paul GAHERY Communauté de communes du Bocage Mayennais, Mayenne
- Didier BOITTIN Communauté de communes de Mayenne Communauté, Mayenne
- Aude ROBY Communauté de communes de l'Ernée, Mayenne
- Nadège DAVOUST Communauté de communes de Laval-Agglomération, Mayenne
- Christophe LEMARIE Communauté de communes du Pays de Château-Gontier, Mayenne
- Régis LEFEUVRE Communauté de communes des Coëvrons, Mayenne
- Henri GUILMEAU Maire de Saint-Calais-du-Désert, Mayenne
- Guillaume AMIARD Maire délégué Deux-Évailles, Mayenne
- Michel PAILLARD Maire de Saint-Pierre-la-Cour, Mayenne
- Bernard SOUL Président de Domfront Tinchebray Interco, Orne
- Bernard MOREAU Communauté de communes d'Andaine-Passais, Orne
- Gilles RABACHE Communauté de communes de Flers Agglomération, Orne
- Michel LEROYER Maire de La Ferté-Macé, Orne

o Au titre du parc régional naturel

- Christelle AUREGAN Vice-présidente du parc naturel régional Normandie-Maine (Manche – Mayenne – Orne – Sarthe)

o Au titre des syndicats intercommunaux

- Claude ANNONIER Syndicat d'eau de l'Anjou
- Christian RAIMBAULT Syndicat de bassin de la Jouanne - Agglomération de Laval – Vicoin – Ovette, JAVO
- Rémy LENORMAND Syndicat de bassin de la Jouanne - Agglomération de Laval – Vicoin – Ovette, JAVO
- Alain BELLAY Syndicat de bassin de l'Ernée
- Jean-Marc ALLAIN Syndicat d'eau Nord-Ouest Mayenne
- Antoine VALPREMIT SIAEP de l'Anxure et de la Perche
- Pierre FÉRARD Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Domfront, Orne
- Alain HEURTEBIZE SyBAMA - Syndicat du bassin de l'Aron Mayenne et Affluents

- 2) Collège des représentants des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées (18 représentants) :
- Au titre des chambres d'agriculture
 - Nicole de BERSACQUES Maine-et-Loire
 - **François BLOT** **Mayenne**
 - **Florian PAPIN** **Orne**
 - Au titre des chambres de commerce et d'industrie
 - Vincent SEYEUX Chambre de commerce et d'industrie de la Mayenne
 - Au titre des associations syndicales de propriétaires ou des représentants de la propriété foncière ou forestière
 - Antoine QUERUAU LAMERIE Syndicat départemental de la propriété privée rurale de la Mayenne
 - Au titre des fédérations des associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique
 - André MARCHAND Fédération de Maine-et-Loire pour la pêche et la protection du milieu aquatique
 - Alain CHAMBRELAN Fédération de la Mayenne pour la pêche et la protection du milieu aquatique
 - Jean-Paul DORON Fédération de l'Orne pour la pêche et la protection du milieu aquatique
 - Au titre des associations de protection de l'environnement
 - Régine BRUNY Association La Sauvegarde de l'Anjou
 - **Olivier PAIN** **Mayenne Nature Environnement**
 - Jean THOUROUDE Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement – Mayenne
 - Au titre du comité départemental de canoë-kayak de la Mayenne
 - Christian LAIGLE Vice-président du comité départemental canoë-kayak de la Mayenne.
 - Au titre du syndicat des exploitants de plans d'eau, de cours d'eau de la Mayenne et de la Sarthe
 - Michel du FOU de Kerdaniel
 - Au titre des associations oeuvrant pour valoriser l'agriculture et le milieu rural
 - Nicolas BIGOT CIVAM Agriculture Durable 53, administrateur
 - Clément LE GARFF CIVAM Bio 53 – maraîcher bio
 - Au titre des associations de consommateurs
 - Jean LOISEL UFC-Que choisir de la Mayenne
 - Au titre des producteurs d'hydroélectricité
 - Fabrice CHARPENTIER SHEMA - société hydraulique d'études et de missions d'assistance,
 - Au titre des organismes uniques bénéficiant d'autorisations de prélèvement de l'eau pour l'irrigation
 - Jean-René PELLUAU Président du Syndicat des irrigants de la Mayenne

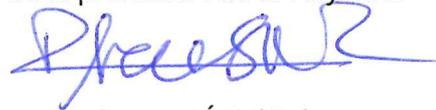
3) Collège des représentants de l'État et de ses établissements publics (12 représentants)

- la préfète de la région Centre-Val de Loire, préfète du Loiret, coordinatrice du bassin Loire-Bretagne, ou son représentant,
- le préfet du Maine-et-Loire, ou son représentant,
- la préfète de la Mayenne, ou son représentant,
- le préfet de l'Orne, ou son représentant,
- la directrice régionale Pays-de-la-Loire de l'Office Français de la biodiversité, ou son représentant,
- le directeur général de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, ou son représentant,
- la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays-de-la-Loire, ou son représentant,
- le directeur général de l'agence régionale de santé des Pays-de-la-Loire, ou son représentant,
- un représentant de la mission inter-services de l'eau et de la nature du Maine-et-Loire,
- deux représentants de la mission inter-services de l'eau et de la nature de la Mayenne,
- un représentant de la mission inter-services de l'eau et de la nature de l'Orne.

Le reste sans changement

Article 2 : les secrétaires généraux des préfectures de la Mayenne, d'Ille-et-Vilaine, du Maine-et-Loire, de la Manche et de l'Orne sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de chacune des préfectures intéressées et mis en ligne sur le site internet www.gesteau.eaufrance.fr.

Pour la préfète et par délégation,
Le sous-préfet, secrétaire général
de la préfecture de la Mayenne



Ronan LÉAUSTIC